

Etaient présents : M. Millet, G. Dumas , M. Dodane , A. Ardiet, C. Simon , D. Bobillier, B. Grappey, F. Léchailler, T. Robert, F. Vallot , J. Simondon, P. Requena

Excusé : P. Modica (procuration à B. Grappey)

1- Enquête Publique concernant des travaux à venir dans le marais de Saône

Le Conseil municipal se prononce favorablement sur le projet de suppression de certains drains et d'aménagement de petits barrages de façon à maintenir un certain niveau d'eau sur certains endroits du marais de Saône (dossier d'enquête publique accessible en mairie du 20/01 au 21/02/2014).

Le syndicat du marais poursuit par ailleurs l'abattage d'arbres afin d'étendre les surfaces en herbe, permettant le pâturage de bétail des agriculteurs du secteur.

2- Centre de loisirs d'hiver

Le centre de loisirs aura lieu du 24 au 28/02/2014 avec pour thème : « tournons un film » ; 21 enfants sont actuellement inscrits ; il reste des places disponibles.

Petit rappel concernant les tarifs :

- ½ journée : 35 € la semaine
- Journée complète sans repas : 50 € la semaine
- Journée complète avec repas : 70 € la semaine

De plus une réduction de 10 % est accordée pour le second enfant d'une même famille, et les bons de la C.A.F. sont également acceptés.

Informations diverses

Le conseil municipal donne son accord pour encaisser un chèque de 40,37 € concernant un remboursement de Top Office.

La CAGB nous informe qu'il existe de nouvelles aides financières concernant la rénovation de logements, en faveur notamment de la réduction de la consommation d'énergie. Depuis le début de cette année, deux thermiciens sillonnent les communes de Grand Besançon à la rencontre des ménages afin de réaliser des calculs permettant de préciser la situation énergétique de chaque logement.

Nous avons reçu le devis concernant la remise aux normes de l'alarme de l'école : celui-ci s'élève à 2996 € HT.

Vous pouvez vous rendre sur le site internet de la commune, afin de trouver tous les renseignements pratiques concernant les prochaines élections municipales.

Le Comité des fêtes informe qu'il n'organisera plus le barbecue et thé dansant lors de la fête villageoise. Si une autre association est intéressée, merci de prévenir la mairie.

Rappel : la commune propose une formation aux premiers secours (PSC1) ; les personnes intéressées doivent se faire connaître en mairie (coût approximatif : 66 € pour 8 heures de formation).

Une remise à niveau du code de la route est également proposée, celle-ci aura lieu courant février 2014 ; elle est ouverte à tous, à partir de 16 ans.

Le repas des anciens a connu un vif succès : un grand merci aux bénévoles pour la décoration, ainsi que pour la préparation du succulent repas.

Le secrétaire de séance : C. SIMON

Durée de validité des cartes nationales d'identité

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Attention, cette prolongation ne concernera pas les CNI délivrées aux mineurs qui resteront toujours valables 10 ans. Un décret vient en effet d'être publié en ce sens au Journal officiel du vendredi 20 décembre 2013.

Cet allongement de 5 ans concernera à la fois :

- les nouvelles CNI délivrées à partir du 1er janvier 2014,
- les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, cette prolongation de 5 ans n'impliquera aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

Etat-Civil

Décès

Jeannine Grappey est décédée à Besançon le 31 décembre à l'âge de 81 ans. Nous adressons nos condoléances à tous ses proches.

Boîte à lettres

Les services postaux viennent d'installer une nouvelle boîte à lettres permettant d'accueillir des courriers plus volumineux vers la Place du Lavoir (à côté de l'abri bus situé vers la mairie). L'ancienne boîte, qui était placée vers la Place de la Fromagerie, a quant à elle été supprimée. A ce propos, pour faciliter la distribution du courrier nous vous demandons de bien vouloir inscrire vos noms sur votre boîte aux lettres.

Vêtements pour l'école maternelle

La Commune aurait besoin de vêtements (taille : entre 3 à 6 ans) pour les enfants de l'école maternelle. Les donateurs peuvent déposer les habits soit à la mairie, soit directement à l'école maternelle.

Merci pour votre aide

Remerciements

Le CCAS remercie chaleureusement la société de chasse concernant le gibier donné pour le repas des anciens.

Club du troisième âge

Présidence : Madame Andrée Bertrand n'ayant pas souhaité renouveler son mandat de présidente du club, elle est remplacée à compter de cette année par Madame Véronique Requet domiciliée au 3 rue de Besançon (téléphone : 03 81 55 86 92).

Concours de belote : Le club du troisième âge organise un **concours de belote en équipe le dimanche 9 mars 2014** à partir de 13h30 à la salle polyvalente.

A l'issue du concours, un lot sera remis à chaque participant et une assiette anglaise offerte.

Les inscriptions se font soit chez :

- Véronique Requet : 03 81 55 86 92
- Chantal Duprat : 03 81 55 74 47
- Roger Brenot : 03 63 01 14 23

Venez nombreux nous rejoindre pour un après-midi convivial !

Chat disparu

Monsieur et Madame Michel Genilloux ont perdu leur petite chatte noire et blanche (yeux verts – pas de collier ni de tatouage). Si vous retrouvez ce petit animal, merci de bien vouloir prévenir les propriétaires (03 81 55 78 74).

GENNES

soirée moules - frites animée par un DJ



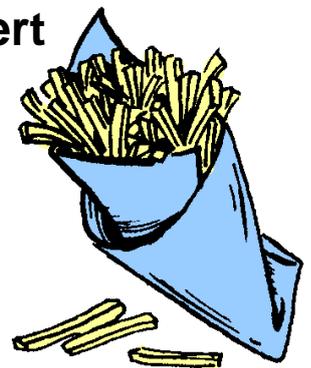
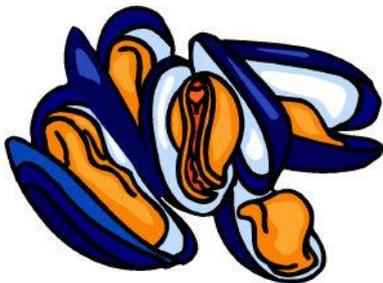
Organisée par le Comité des Fêtes
de Gennes

Samedi 8 février 2014

à partir de 20h00
Salle polyvalente

1 verre de bière ou de vin blanc offert
Moules-frites à volonté
(jambon sur réservation)

Fromage
Dessert
Café



Adulte : 15 €
Enfant (jusqu'à 10 ans) : 7 €

Inscription : 03 81 55 89 00
Inscription définitive à réception du règlement